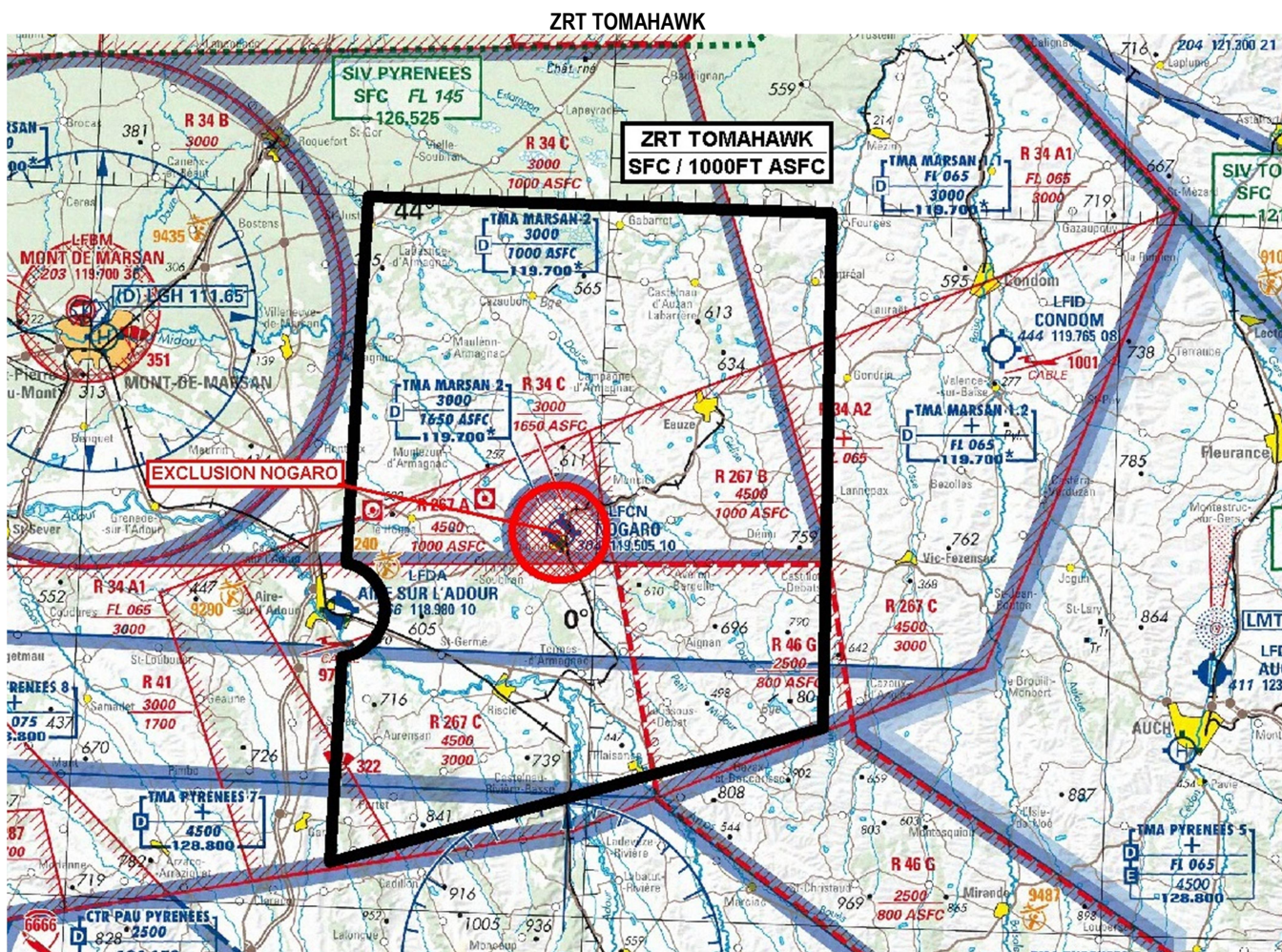


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire dans la région de NOGARO pour l'exercice TOMAHAWK 2024

En vigueur : Du mardi 10 au jeudi 12 septembre 2024

Lieu : FIR Bordeaux LFBB - AD : Aire sur l'Adour LFDA, Nogaro LFCN, Mont de Marsan LFBM.



Extrait carte OACI au 1 / 500 000 édition 2024 IGN

ACTIVITÉ

Activité mettant en œuvre un nombre important d'hélicoptères des Armées.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT TOMAHAWK active :

10 : 0800-1400 1600-2359

Report possible le 11 ou le 12 mêmes horaires

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

MARSAN APP : 119.700 MHz

PYRENEES INFO : 126.525 MHz

ORGANISME GESTIONNAIRE

Directeur d'exercice (DIREX)

STATUT	
Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.	
CONDITIONS DE PENETRATION	
CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs participants à l'exercice ; - les aéronefs assurant des missions de secours, d'assistance, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact avec le DIREX.	
Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur de la ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.	
SERVICES RENDUS	
CAG / CAM : Les services d'information de vol et alerte sont rendus par les organismes de la circulation aérienne habituels.	
LIMITES LATERALES ET VERTICALES	
ZRT TOMAHAWK <u>Limites latérales</u> 43°31'52"N, 000°14'39"W 43°38'17"N, 000°13'38"E 44°00'01"N, 000°13'06"E 43°59'58"N, 000°13'59"W 43°44'33"N, 000°14'25"W arc horaire de 2nm de rayon centré sur 43°42'31"N, 000°14'50"W 43°40'33"N, 000°14'27"W 43°31'52"N, 000°14'39"W A l'exclusion d'un cercle de 2nm centré sur 43°46'08" N, 000°02'05" W (ARP aérodrome de NOGARO LFCN) <u>Limites verticales</u> SFC / 1000FT ASFC	
DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES	
<u>Restriction</u> La LF-R 46 G ne sera pas activée pendant les créneaux d'activation de la ZRT TOMAHAWK.	
ORGANISMES A CONTACTER	
Avant l'exercice : COMALAT : Téléphone : 01 73 95 22 84/83 Officier 3D 5^{ème} RHC : Téléphone : 05 59 40 40 51	Pendant l'exercice : DIREX : Téléphone : 06 38 88 38 37